

ni changé ni baissé ; il marchoit, agissoit : mais comme il donnoit tous ses soins à régler ses affaires domestiques et celles de sa conscience, on ne put jamais l'engager à la moindre dissipation. Laissez-moi, disoit-il à ses amis, allez vous divertir ; j'ai des affaires très importantes auxquelles il faut que je travaille. Enfin le jour fatal étant arrivé, il se confessa, communia et se fit porter l'Extrême-Onction, après quoi il s'habilla et fut chez Monseigneur l'Archevêque de Lyon le remercier de ses soins et lui demander sa bénédiction, ensuite il revint chez lui et, donnant de l'argent à une personne de confiance, lui ordonna d'aller dans une église qu'il lui nomma faire dire une messe pour les agonisants, et delà dans une autre en faire dire une pour les morts. Cet homme exécuta religieusement ses ordres et le trouva effectivement mort lorsqu'il rentra au logis. Voilà un fait très nouveau et très véritable. dans lequel je vous assure que je ne comprends rien. Voici l'épithaphe que l'on lui a fait et qui le caractérise parfaitement :

EPITAPHE

*de Monsieur Vaginay, procureur général de la Cour des
Monnoyes de Lyon et ancien prévôt des marchands.*

Ci git qui d'un pas lent mais toujours assuré
Marchoit dans les sentiers de l'austère justice,
Du crime ennemi déclaré.
Aux bons il se montrait propice,
Son sublime génie et son profond savoir
Lui donnoit au palais un souverain pouvoir ;
A décider, toujours juste et solide,
Il étoit de Thémis le sentier et le guide.